Image not found or type unknown

Séparation, enfants et bonne foi

Par **rodolphe2**, le **08/06/2009** à **19:31**

Bonjour,

Papa de jumeaux depuis 6 mois, ayant reconnu mes enfants, je ne vis (et ne vivais pas) avec la maman.

Aujourd'hui la maman est assez peu claire concernant mes possibilités de visite des enfants ; choisissant à l'avenant quand je peux venir les voir où quand elle vient (2 à 6 heures par semaines).
J'ai laissé faire durant 5 mois, pensant qu'une éventuelle reprise de communication permettrait de cadrer les choses. Cette situation en dents-de-scie n'a pas évolué.

Je m'étais donné 6 mois pour voir les choses évoluer et aujourd'hui je pense qu'il va falloir que la justice, ou une médiation, cadre les choses à notre place. Ma peur étant d'attendre trop et d'être considéré comme "démissionnaire" à l'égard de mes enfants.

Quelles sont les démarches nécessaires ? Qui dois-je contacter ?
Je m'avoue un peu perdu.

Le but est de cadrer les choses : pension et calendrier structuré concernant les visites d'une part et de mettre mon ex-compagne, mère des enfants, devant la réalité des choses afin, aussi, qu'elle prenne conscience que mes droits de père existent et qu'une communication est nécessaire pour la bonne évolution de nos enfants.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés